

La Rochette, le 23 août 2016

Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Cher(e) Collègue,

Je souhaite, par la présente, porter à votre connaissance un certain nombre d'éléments qui m'ont été communiqués par le groupe TEREOS dans la perspective de la prochaine campagne betteravière qui débutera aux alentours du 15 septembre pour alimenter l'usine de Connantre, dans la Marne.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'économie betteravière relevant de TEREOS dans le département de Seine-et-Marne est significative : 600 exploitations agricoles concernées, 9000 ha de betteraves et de pommes de terre féculières cultivés, représentant une recette de l'ordre 20 millions € pour les agriculteurs, cela sans compter des activités importantes pour de nombreuses entreprises locales de travaux agricoles, de terrassement ou de transport.

Conscient qu'une campagne betteravière ne va pas sans générer certaines nuisances, TEREOS mène des actions auprès des agriculteurs et des transporteurs pour limiter au maximum ces nuisances, et souhaite que ces démarches soient mieux connues des maires du département.

Ainsi, les mesures prises par TEREOS et applicables sur l'ensemble de la zone betteravière sont les suivantes :

- Chaque agriculteur se voit remettre une plaquette « AGRO INFOS TEREOS » sur les obligations de chacun en ce qui concerne les règles à respecter lors de l'enlèvement des récoltes. Les coopérateurs ont l'obligation de déposer leur récolte de betteraves et de pommes de terre de fécule sur des aires autorisées et aménagées pour permettre le chargement des récoltes en toute sécurité pour les personnels et les usagers de la route, et en limitant au maximum les nuisances pour les riverains.
- Les aménagements à réaliser se font en lien entre la coopérative de Connantre, les agriculteurs concernés et, si besoin, avec les représentants des élus ou des administrations.

- Depuis 2014 un crédit individuel propre à chaque agriculteur a été mis en place. Ce crédit est abondé chaque année par TEREOS et est géré par la coopérative. Il sert à financer des travaux de création, d'entretien de pistes pour les camions, ou encore, des moyens de sécurité (balayeuse, panneaux de signalisation etc.).
- Pour optimiser la gestion de ces crédits, la coopérative organise chaque fois que possible des achats groupés de matériaux (cailloux de carrière, démolitions recyclées, chaux pour stabilisation de sols etc.), ou encore l'achat groupé de prestations.
- Pendant les campagnes, tous les transporteurs en contrat avec l'usine TEREOS de Connantre ont l'obligation d'apposer très lisiblement sur leur véhicule un nombre à 3 chiffres permettant leur identification rapide.
- Pour limiter le nombre des transports, depuis plusieurs années, systématiquement, toutes les betteraves sont déterrées avant chargement.
- Avant le démarrage de chaque campagne, un courrier d'information est adressé aux maires de toutes les communes où sont prévues des récoltes. Ce courrier indique aussi les coordonnées des correspondants à contacter au sein de l'usine.
- De même, chaque année, les élus sont invités dans l'usine à une réunion d'information sur les activités et leur impact dans l'économie locale. Cette rencontre est suivie d'une visite des installations et se conclut par un moment convivial.

TEREOS a par conséquent la volonté de développer et d'entretenir des contacts et des échanges avec les élus du département, et je ne peux que vous inciter à les contacter en amont du démarrage de la prochaine campagne pour toute question que vous souhaiteriez évoquer (contact : M. Jérôme DUBUS, responsable betteravier de Connantre 03 26 81 73 11 [jdubus@tereos.com](mailto:jdubus@tereos.com)).

Tels sont les éléments qu'il me paraissait intéressant de porter à votre connaissance, et je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue, en l'expression de mes cordiales salutations.



Valérie LACROUTE  
Députée-Maire de Nemours  
Présidente de l'UM77